

A PLUS ELEC

SASU au capital de 5.000 euros
Siège social : 5 rue de la Vigne 14650 CARPIQUET
503 600 074 RCS CAEN

PROCÈS-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 15 MAI 2025

La soussignée, la société SYNERGIE, SARL au capital de 174.000 euros, immatriculée au RCS de CAEN sous le numéro 941 908 824, ayant son siège social situé 5 rue de la Vigne 14650 CARPIQUET, représentée par ses cogérants Messieurs Kévin DRIQUERT et Thierry LEROY, agissant en qualité d'associée unique de la société A PLUS ELEC ci-dessus désignée, a pris les décisions suivantes :

- prise d'acte de la démission de Monsieur Emmanuel NOYELLE de ses fonctions de Président à effet du 15 mai 2025 suivant courrier de démission du même jour ;
- nomination de la société SYNERGIE en qualité de Présidente de la société A PLUS ELEC ;
- pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associée unique prend acte de la démission de Monsieur Emmanuel NOYELLE de ses fonctions de Président de la société A PLUS ELEC avec effet à compter de ce jour, sans indemnités de part ni d'autre.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide de se nommer en qualité de Présidente de la société A PLUS ELEC, avec effet à compter de ce jour et pour une durée illimitée.

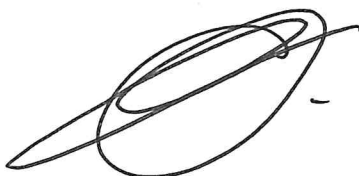
La société SYNERGIE, représentée par ses cogérants Messieurs Kévin DRIQUERT et Thierry LEROY, déclare accepter les fonctions de Présidente de la société A PLUS ELEC ci-dessus désignée, et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions.

TROISIEME DECISION

L'associée unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Pour la société SYNERGIE,

Monsieur Kévin DRIQUERT



Monsieur Thierry LEROY

